

pas onéreuse mais personne, absolument personne ne voulait s'en changer. Ce qu'elle a mis au point ne l'aurait été par personne d'autre au Canada—et je ne parle pas ici, faute de temps, de son rôle durant la guerre, en faveur du Canada et des Nations Unies.

Des voix: Allez-y.

M. Peters: Le public sait que le Canada se demande anxieusement dans quelle direction il doit aller. Nous savons tous que lorsqu'une de nos compagnies a voulu vendre des camions à Cuba—and nous commerçons avec Cuba—elle ne l'a pas pu, parce que le fabricant d'automobiles canadien intéressé s'est fait dire par les directeurs de la compagnie mère des États-Unis que de telles ventes ne devaient pas se faire. Et pourquoi, monsieur l'Orateur? La compagnie mère aux États-Unis craignait que sa filiale canadienne, en vendant des camions à Cuba, viole la loi américaine contre la vente à l'ennemi. La population canadienne n'a pas été dupe. Elle savait que les États-Unis pouvaient empêcher la Ford Motor, de ce côté-ci de la frontière, de vendre des voitures ou des camions à Cuba. Il est donc évident que les États-Unis contrôlent la production automobile au Canada. Il est vrai que nous assemblons et produisons des voitures en conséquence de l'Accord canado-américain sur l'automobile. Néanmoins, les décisions importantes se prennent dans les réunions des conseils d'administration de l'autre côté de la frontière.

Monsieur l'Orateur, le bill à l'étude a de la valeur. Il ajoute des fonds dans le courant économique et accroît le nombre des régions qui seront aidées. Le ministre lui-même a dit, je pense, que, à certains égards, le projet de loi sera préjudiciable. Néanmoins, le chômage a augmenté. Il ne se confine plus aux régions à croissance lente; il s'est étendu aux grandes villes, et nous essayons de le combattre. J'espère que nous aurons l'occasion d'étudier ces problèmes majeurs lorsque le bill sera examiné au comité.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, s'il vous plaît. Comme il est 1 heure, la Chambre s'ajourne jusqu'à 2 heures cet après-midi.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Cliff Downey (Battle River): Monsieur l'Orateur, j'éprouve un peu de sympathie pour le ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand) qui dirige le débat sur le bill. Pour qu'un ministère fonctionne bien, il faut un certain degré de discréction ministérielle et quand le ministère pratique cette discréction, il s'expose à beaucoup de critiques. Le ministère de l'Expansion économique régionale diffère de celui du Revenu national où tout est bien défini et simple. Le ministère du Revenu

[M. Peters.]

national est assujetti à des lois et à des règlements et, en cas d'erreur, les tribunaux décident.

Il me paraît utile de signaler certaines questions à l'attention du ministre et du gouvernement. Les subventions sont nécessaires pour assurer l'expansion économique régionale. A la page 2 de son communiqué, le ministre énonce quelques-uns des principes qu'il s'efforcera d'appliquer. Il y aura un régime de garantie des prêts consentis pour la construction de nouvelles usines ainsi que pour l'expansion et la modernisation des installations existantes dans les régions à faible croissance. Le ministre a ajouté que certaines entreprises commerciales, non incluses auparavant, le seraient maintenant notamment des immeubles à bureaux, des centres de congrès et des hôtels. Tout cela est très bien. Toutefois, compte tenu de la nature fort diverse des problèmes du pays, on accorde peut-être trop d'attention à l'industrialisation. Il faudrait, à mon avis, s'inspirer du principe suivant: l'industrialisation au besoin, mais non pas forcément l'industrialisation.

Des subventions à l'industrialisation seraient peut-être utiles dans des régions comme Montréal, Hull et le Sud-Est de l'Ontario, mais en plusieurs endroits des provinces de l'Atlantique, où le potentiel est autre, l'industrie ne représente pas forcément la solution. On ne saurait comparer les problèmes de Montréal à ceux de Terre-Neuve. Chercher à régler les problèmes de ces deux régions par l'industrialisation pourrait bien aboutir à un échec. Je me souviens de l'époque où la pénicilrine fut découverte. Ce fut certainement un grand bienfait pour l'humanité et pour les animaux qui en ont grandement profité. Bien que ce médicament soit très utile pour traiter la pneumonie et autres infections, nombre de vétérinaires amateurs l'ont administré à des animaux atteints de coliques pour lesquelles il n'a aucune valeur. En accordant surtout des subventions à l'industrie en vertu de ce bill, le ministre se comporte un peu comme les personnes qui utilisent la pénicilrine pour traiter toutes sortes de malaises.

Le ministre a déclaré que Montréal, Hull et le Sud-Est de l'Ontario deviendront des zones désignées en vertu de ce bill, mais je reconnaissais que ces régions ont des difficultés et peuvent avoir besoin d'aide. Il y a quelques mois à peine un groupe de ma région, en Alberta, a voulu établir une usine de broyage du colza. Dieu sait, monsieur l'Orateur, qu'il faut de nouvelles entreprises car les cultivateurs quittent la ferme et l'économie est en mauvaise passe. Ce groupe s'est formé en organisme pour lancer ce projet qu'il entend poursuivre.

● (2.10 p.m.)

Je me suis adressé au ministère du ministre pour essayer d'obtenir de l'aide pour ces gens en présentant ce que je considère comme une demande légitime. On m'a répondu toutefois qu'ils ne pouvaient obtenir de fonds parce que leur région n'avait pas été désignée et qu'il n'y aurait pas de nouvelles désignations avant 1972. J'ai signalé au ministère que le besoin était réel et lui ai demandé pourquoi il ne ferait pas une nouvelle désignation dès maintenant. Le ministère m'a répondu que c'était impossible. J'ai été très déçu ensuite de voir que le ministère était prêt à redésigner d'autres régions à volonté mais qu'il a complètement rayé la mienne à cet égard.